



## ÉDITO

En octobre 2020, vous receviez le dernier bulletin d'information du PRST 3 qui annonçait notamment la tenue, le 13 décembre 2020, du séminaire de restitution des résultats de l'évaluation de ce PRST. La démarche d'évaluation menée tout au long de l'année 2020 a été riche d'enseignements et a servi de base aux travaux de construction du 4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Travail en Auvergne Rhône Alpes (2021-2025) lancés dès février 2021.

En effet, et comme nous nous y étions engagés, nous avons organisé au premier trimestre 2021 des sessions de réflexion afin de travailler sur les axes de progrès identifiés : le fonctionnement des groupes de travail, la méthodologie de construction du PRST 4, la structuration de l'appui sur la communication, la gouvernance et l'animation du PRST 4. Grâce à l'implication dans ces travaux de l'ensemble des acteurs du PRST 3, nous avons pu mettre en place un cadre renouvelé d'élaboration de notre 4<sup>e</sup> PRST et je les en remercie.

Le projet de charte d'engagement des partenaires du 4<sup>e</sup> PRST, la constitution d'un réseau communication traduisent cette volonté partagée de mise en place d'un cadre de travail plus efficace au service de la prévention des risques professionnels et des actions qui seront élaborées et mises en œuvre jusqu'en 2025.

Aujourd'hui, les représentants des partenaires sociaux de notre région, réunis le 13 décembre dernier en séminaire, ont défini les orientations régionales de notre futur PRST.

Tous les acteurs concernés ont à nouveau répondu présent pour participer aux groupes de travail qui vont maintenant écrire les fiches actions du PRST 4 : qu'ils en soient remerciés car c'est le gage de la qualité des travaux que nous allons mener.



*Isabelle NOTTER*  
*Directrice régionale de*  
*l'économie, des entreprises,*  
*du travail et de la solidarité*

## SOMMAIRE

Édito .....	p. 1
Zoom sur :	
Les partenaires sociaux, acteurs centraux du Plan Régional Santé Travail.....	p. 2
En Bref :	
Des outils pour le PRST 4 .....	p. 3
En Bref :	
Poursuite des travaux engagés .....	p. 4
L'architecture du 4 <sup>e</sup> Plan Santé Travail.....	p. 5
Infos pratiques :	
Calendrier et nouveaux livrables.....	p. 6

# ZOOM SUR

## Les partenaires sociaux, acteurs centraux du Plan Régional Santé Travail...

Le 3<sup>e</sup> Plan Régional Santé Travail (PRST) qui s'est achevé fin 2020 a marqué une étape importante dans la mise en place d'actions partenariales visant à développer la culture de prévention et la prévention des risques, la lutte contre la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Les partenaires sociaux se sont impliqués fortement dans l'ensemble du processus, de la construction du plan jusqu'à son évaluation.

Pour le 4<sup>e</sup> PRST, **les partenaires sociaux souhaitent poursuivre cet investissement** en améliorant l'efficacité de la diffusion des productions et la visibilité des actions, élaborées par les différents groupes de travail, au service de la Santé au travail et du développement de la culture de prévention des risques professionnels dans les entreprises.

### ... pour la détermination des orientations du PRST

Le 13 décembre dernier, les représentants des partenaires sociaux régionaux, membres du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT) et regroupés au sein du Groupe Permanent Régional d'Orientation (GPRO) des conditions de travail, ont défini les orientations régionales du 4<sup>e</sup> PRST en Auvergne Rhône Alpes.

L'objectif était notamment :

- d'**analyser les données disponibles** en matière de sinistralité, d'exposition aux risques professionnels en tenant compte des spécificités **du tissu économique régional** ;
- de **fixer des priorités et de donner des éléments repères** aux groupes de travail qui vont préciser les objectifs à atteindre et les actions à déployer pour chaque thématique du 4<sup>e</sup> PRST.

### ... pour le suivi et le pilotage du PRST

En tant qu'**instance de gouvernance du PRST, le CROCT / GPRO** s'attachera à suivre et à soutenir la traduction opérationnelle de ces orientations auprès des bénéficiaires identifiés. Pour suivre les avancées des travaux du PRST 4, et veiller à l'adéquation entre les besoins et

les solutions imaginées, des **rencontres semestrielles** seront programmées avec les pilotes des différents groupes de travail. **L'implication de l'ensemble des acteurs de la prévention, des partenaires sociaux et des institutions** est souhaitée dans chaque groupe de travail pour permettre une vision partagée et une participation active à la diffusion des supports réalisés.

Sur le fond, le 4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Travail s'inscrit dans la continuité du précédent pour **capitaliser sur les dynamiques** qui ont déjà pu être lancées. Ainsi, des actions seront poursuivies en faveur du développement de la culture de prévention, de la prévention des risques majeurs, du maintien dans l'emploi et de la qualité de vie au travail. Mais il a aussi vocation à prendre acte de **l'évolution de l'organisation du travail, des technologies**, de leur impact sur la santé au travail et des nouveaux modes de vie.

Les enjeux de mobilisation et de déploiement du PRST auprès des salariés et des dirigeants, quels que soient la taille de l'entreprise, son territoire, et ses métiers, sont primordiaux. **Ils nécessitent la coordination entre tous les acteurs de la Santé au travail pour permettre d'apporter des réponses adaptées et la mise à disposition des outils et ressources nécessaires afin de mettre en œuvre des actions concrètes.**

Ressource Vidéo : Outils de présentation du PRST 4 - [4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Travail - Dreets ARA](#)

*Alexandra JAY (U2P) et Jean Pierre LAURENSEN (CFDT), vice-présidents du GPRO*

# EN BREF : des outils pour le PRST 4

## Une charte rénovée et des documents traduisant l'engagement des acteurs du PRST

Les travaux d'évaluation du 3<sup>e</sup> Plan Régional pour la Santé au Travail ont mis en lumière la nécessité de mieux définir à l'avenir les modalités opérationnelles de pilotage, de suivi et d'évaluation des prochains plans régionaux.

Des discussions ont été conduites à cette fin entre les différents acteurs institutionnels de la santé au travail et les partenaires sociaux dans le cadre des travaux du Comité Régional d'Orientations des Conditions de Travail. Elles seront formalisées dans une **charte d'engagement** qui sera proposée à la signature **des futurs partenaires du 4<sup>ème</sup> Plan Régional pour la Santé au Travail en Auvergne Rhône Alpes**. Cette charte précise :

- Les **engagements** de chaque acteur du PRST ;
- Les **moyens et ressources** mobilisés pour la mise en œuvre du plan régional ;
- Le **fonctionnement** des instances de gouvernance du plan et des groupes de travail opérationnels.

Son dispositif vise à **renforcer les liens** entre l'instance de gouvernance et les groupes de travail et à améliorer la **pertinence des actions et la diffusion des productions** jusqu'aux bénéficiaires identifiés grâce à une **meilleure mobilisation des uns et des autres**.

Marc Henri LAZAR, responsable du pôle politique du travail, DREETS

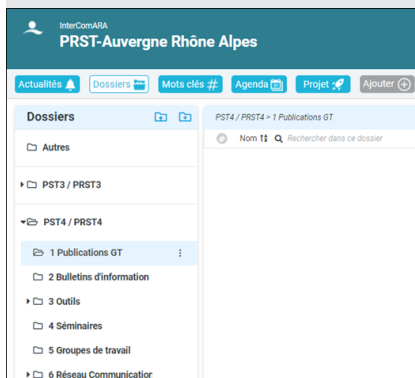
## Communication, un réseau de compétences au service des groupes de travail

La constitution d'un groupe communication pour la mise en œuvre du PRST 4 répond à l'enjeu de **mieux mutualiser les ressources et les compétences** existantes au sein des structures partenaires. Ce réseau de communicant.es aura pour mission d'**accompagner les groupes de travail** dans la réalisation et la diffusion des livrables qui seront produits. Aide à la définition des besoins, appui à l'éditorialisation des contenus, à la conception de supports et à leur diffusion sont autant de missions qui seront confiées à ce groupe, permettant ainsi d'**améliorer la cohérence et la qualité de la communication du PRST 4** dans son ensemble, tout comme la **visibilité des travaux** réalisés par les groupes de travail.

Loreline GOUDARD, Aract

## Nouveauté : mise en place d'un espace collaboratif régional

Un des objectifs du PRST est de **travailler ensemble**, de **mutualiser** les moyens et les productions avant diffusion aux employeurs et à leurs salariés.



Le travail inter-partenaires nécessite la mise en commun d'informations (ne pas refaire ce qui existe déjà), de documents de travail (fiche-action, compte-rendu de réunion...), d'où le besoin exprimé lors des précédents

plans d'avoir une plateforme commune régionale.

Dans une démarche d'amélioration continue, Présanse Auvergne-Rhône-Alpes a proposé de mettre à disposition **un espace de travail collaboratif sécurisé dédié au PRST4**, au bénéfice de tous. Ainsi chaque groupe de travail disposera d'un dossier propre à son action, les modèles de documents seront mutualisés, tous les livrables seront recensés en un seul endroit... Des formations seront proposées pour faciliter la prise en main de ce nouvel outil.

Annick BALDI, Présanse Auvergne-Rhône-Alpes

## Un kit ressources pour les acteurs du PRST

En juin 2021, plusieurs **vidéos** ont été mises à disposition sur le site de la DREETS à destination des organisations impliquées dans le PRST 4. Ces témoignages de l'instance de gouvernance, de pilotes de groupes de travail et de la DREETS présentent **la démarche du PRST et l'intérêt qu'ils ont trouvé à y participer**.

Sont également disponibles des vidéos présentant **le diagnostic Auvergne Rhône Alpes en santé au travail**, base des travaux de construction et de suivi du PRST 4. Les **indicateurs chiffrés** présentés dans ce travail sont accessibles selon plusieurs clés d'entrée : **thématique, sectorielle, géographique**.

Ces premiers éléments du **kit ressources pour les acteurs du PRST 4** seront complétés par **des documents types** (trame de fiche action, de compte rendu de réunion...) et **outils** (charte graphique, répertoire des groupes de travail ...). Ce kit sera accessible sur la **plateforme collaborative du PRST 4** mise à disposition par Présanse Auvergne-Rhône-Alpes.

Nathalie BLANC, DSST DREETS

# EN BREF : poursuite des travaux engagés

## Amiante : les webinaires 2021 du GRIA

En 2021, le GRIA (Groupe Régional Interinstitutionnel Amiante ARA) a proposé plusieurs webinaires à destination d'acteurs concernés par la problématique amiante, dans la continuité des actions définies dans le cadre du PRST 3 :

- webinaire de sensibilisation « **gestion de l'amiante dans l'industrie** », à destination des entreprises utilisatrices et intervenantes du secteur industriel organisé le 7 juillet 2021 dans le cadre du salon Préventica ;
- webinaires d'**information et d'échange GRIA / désamianteurs**, le 22 octobre et le 15 novembre 2021.

Les replay et documents associés à ces webinaires peuvent être consultés sur la [page Amiante du site internet de la DREETS ARA](#).

Marie DEMOLLIENS, DSST DREETS



## Maintien dans l'emploi : un cycle de webinaires pour les employeurs

Les partenaires de la Politique Régionale Concertée de Maintien dans l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2021 un cycle de 4 webinaires **à destination des employeurs sur l'accompagnement des salariés** confrontés à des problématiques de santé ou en situation de handicap. L'objectif est **d'aider à l'identification des partenaires, outils et dispositifs mobilisables** pour accompagner au mieux les salariés, quelle que soit la taille de l'entreprise. Ces webinaires ont permis de faire intervenir plusieurs acteurs, employeurs, professionnels du maintien dans l'emploi, acteurs institutionnels, sur les thèmes suivants :

- « Arrêts de travail : tout ce que vous devez savoir pour réussir la reprise et l'accompagnement de vos salariés »
- « Mettre le dialogue social au service de l'accompagnement des salariés présentant un risque d'inaptitude »
- « Agir et éviter l'inaptitude : repérer précocement les salariés en difficulté du fait de leur état de santé »
- « Accompagner la reconversion professionnelle de vos salariés en risque d'inaptitude »

Stéphanie BAUVIN, DSST DREETS

## RPS : accompagner les entreprises dans le choix d'un consultant

Face au constat de la difficulté des acteurs de **TPE/PME à formaliser leur besoin et choisir un consultant**, le groupe de travail PRST RPS (Risques Psycho-Sociaux) a conçu, dans la continuité des travaux sur les réseaux de consultants RPS sur la région, un kit à la fois **pratique et pédagogique** à destination des chefs d'entreprise de TPE-PME et représentants du personnel. Il s'agit de les aider concrètement à la rédaction et les sensibiliser sur la démarche de prévention des RPS (**trame de cahier des charges** pré-remplie et commentée avec des questions guidant les utilisateurs). Le kit est disponible depuis début 2021 sur le site de la [Dreets.gouv.fr](#).

Abigail TRAN, DSST DREETS

## Comment les CSE s'intéressent aux questions de santé sécurité au travail

En coopération avec le GPRO, la DREETS a engagé **une étude** sur la prise en compte par les Comités Sociaux et Économiques (CSE) des sujets de santé et sécurité au travail - question particulièrement intéressante depuis que les CHSCT ont disparu en tant qu'instance spécifique.

Le questionnaire, élaboré par le Service Études, Statistiques et Évaluation (SESE) de la DREETS, a été **validé par le GPRO**. L'enquête elle-même sera réalisée auprès de **présidents et de secrétaires de CSE d'entreprises de 50 à 299 salariés** ayant leur siège dans la région. L'objectif n'est pas de confronter les points de vue par entreprise mais sur l'ensemble du panel. Le SESE procédera ensuite à l'analyse des données recueillies.

L'étude sera présentée au GPRO au cours de l'année 2022.

Aline DUCREST, DSST DREETS

# L'ARCHITECTURE DU 4<sup>e</sup> PLAN SANTÉ TRAVAIL 2021 - 2025



Retrouvez le 4<sup>e</sup> Plan Santé au Travail dans son intégralité sur le site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/plans-gouvernementaux-sante-au-travail/article/plans-sante-au-travail-pst>

## **AXE TRANSVERSAL : LUTTER CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES ET MORTELS - DIAGNOSTIC ET ACTIONS**

### **AXE STRATÉGIQUE 1 : RENFORCER LA PRÉVENTION PRIMAIRE AU TRAVAIL ET LA CULTURE DE PRÉVENTION**

- 1 - FAVORISER LA CULTURE DE PRÉVENTION, ACCOMPAGNER L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LES DÉMARCHES DE PRÉVENTION
- 2 - ACCORDER LA PRIORITÉ AUX PRINCIPAUX RISQUES PROFESSIONNELS : l'exposition aux produits chimiques, les chutes de hauteur et de plain-pied, les Risques Psycho-Sociaux, le risque routier professionnel, les Troubles Musculo-Squelettiques
- 3 - FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, EN PARTICULIER SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL

### **AXE STRATÉGIQUE 2 : STRUCTURER, DÉVELOPPER LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE, LA PRÉVENTION DE L'USURE, LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS ET LES ENTREPRISES CONCERNÉS**

- 4 - PRÉVENIR LA DÉSINSERTION ET L'USURE PROFESSIONNELLES EN ACCOMPAGNANT LES SALARIÉS ET LES ENTREPRISES CONCERNÉS POUR FACILITER LE MAINTIEN EN EMPLOI, NOTAMMENT GRÂCE A DES STRUCTURES DÉDIÉES ET COORDONNÉES

### **AXE STRATÉGIQUE 3 : ADAPTER LA POLITIQUE DE SANTÉ AU TRAVAIL AUX DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

- 5 - ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE PARTAGÉE DE LA SANTÉ (SANTÉ PUBLIQUE, SANTÉ AU TRAVAIL, SANTÉ-ENVIRONNEMENT)
- 6 - ANTICIPER LES CRISES POUR MIEUX LES GÉRER ET LIMITER LEURS EFFETS DANS LA DURÉE
- 7 - DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET AMÉLIORER LES CONNAISSANCES, NOTAMMENT SUR LES RISQUES ÉMERGENTS

### **AXE STRATÉGIQUE 4 : CONSOLIDER LE PILOTAGE ET LA GOUVERNANCE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL**

- 8 - RENFORCER LE PARITARISME ET LE DIALOGUE SOCIAL AU BÉNÉFICE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
- 9 - RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES PAR LA MOBILISATION DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET LA COORDINATION DES ACTEURS DE PRÉVENTION
- 10 - STRUCTURER ET PARTAGER LES DONNÉES EN SANTÉ AU TRAVAIL GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

# INFOS PRATIQUES

## Le calendrier de construction du PRST 4 en 2022



### 13 décembre 2021 :

- Parution du PST 4
- Séminaire du GPRO pour la détermination des orientations du PRST 4

### Janvier 2022 :

Démarrage des groupes de travail et écriture des fiches actions

### Mai 2022 :

Validation par le CROCT du PRST 4 Auvergne-Rhône-Alpes

### Automne 2022 :

Séminaire de présentation du PRST 4 et lancement de la mise en œuvre des actions

## Nouveaux livrables



- [4<sup>e</sup> Plan Santé au Travail 2021-2025 \(PST 4\)](#)
- Vidéos de présentation du PRST : [4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Travail - Dreets ARA](#)
- Le diagnostic Auvergne Rhône Alpes en Santé au travail :
  - Vidéos de présentation : [4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Travail - Dreets ARA](#)
  - [L'intégralité des tableaux et indicateurs](#)
- Prévention du risque amiante :
  - [Outil facilitant la rédaction d'avis par les médecins du travail sur les documents relatifs à l'amiante transmis par les entreprises](#) - MAJ Octobre 2021
  - [Outil d'aide à la rédaction des modes opératoires](#) à destination des entreprises intervenant en SS4 – MAJ Octobre 2021
  - [Plaquette relative au remplacement des toitures amiantées](#) – MAJ Juin 2021
- Risques Psycho-Sociaux :
  - Intervention en prévention des Risques Psycho-Sociaux - [Kit cahier des charges](#)
  - [Risques Psycho-Sociaux - Dreets ARA](#).
- Maintien dans l'emploi :
  - Plaquette « l'offre de service en matière de maintien dans l'emploi – une approche pluridisciplinaire »
- Dialogue social :
  - [Le rôle du CSE en santé et sécurité - Dreets ARA](#)



PLAN  
RÉGIONAL  
SANTÉ TRAVAIL  
Auvergne  
Rhône-Alpes

## En savoir plus

Pour toute information concernant cette publication ou le Plan Régional Santé Travail, vous pouvez vous adresser à la DREETS :  
[ara.cellule@dreets.gouv.fr](mailto:ara.cellule@dreets.gouv.fr)